



Association Générale des Enseignants des Ecoles et Classes Maternelles publiques

ageem

une association qui a pour buts et objectifs :

- **d'ETUDIER** toutes questions d'ordre pédagogique en vue de progrès et du perfectionnement de l'éducation dans les écoles et classes maternelles, en dehors de toute tendance d'ordre politique ou confessionnel.
- **DEFENDRE ET PROMOUVOIR** les droits et les intérêts généraux des enfants des écoles et classes maternelles publiques en même temps que ceux de l'équipe éducative.

ageem

- **Informe ses adhérents** sur les diverses recherches pouvant influencer leur comportement de pédagogue,
- **Fait connaître les expériences innovantes** et positives favorisant à la fois développement, épanouissement et apprentissage des enfants
- **Réfléchit dans tous les domaines du cycle 1**, en gardant à l'esprit les particularités des enfants de 2 à 6 ans, leurs besoins spécifiques et multiples que tout enseignant se doit de respecter.

Par son conseil scientifique, l'AGEEM est un « maillage » entre les enseignants de terrain et les enseignants-chercheurs.

L'AGEEM est représentée dans tous les départements français.



**CONGRES
NATIONAL
du 2 au 4
juillet 2014
à PAU**



Contacts :

www.ageem.fr ou dans votre section départementale

**L'AGEEM vous
souhaite une
excellente année
scolaire !**



Pour toute commande de documents, consultez notre site et adressez votre bulletin de commande à
celine.larpin@ageem.fr

**dernière parution :
« l'école maternelle,
un premier partage
culturel pour tous »**



